

**Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Horizon-Soleil
tenue le 4 novembre 2014 à 18 h 30 à la salle du personnel
425, rue Hamel, Saint-Eustache**

PRÉSENCES :

Mme Karine Bourbonnais	parent
Mme Danièle Fournier	directrice
Mme Julie Gagné	enseignante
Mme Danielle Longpré	responsable du service de garde
Mme Julie Pelchat	enseignante
M. Yves Roy	président du CÉ
Mme Julie Vachon Joannette	professionnelle
M. Stéphane Vallée	parent
Mme Isabelle Vendette	parent

ABSENCES : M. Raymond Tessier représentant de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Vérification du quorum

Le quorum est formé et la séance débute à 18 h 30

- ❖ Mot de bienvenue de monsieur Yves Roy, président sortant
- ❖ Tour de table, présentation des membres du conseil.

2. PAROLE AU PUBLIC

Aucun point

3. REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

- Aucun représentant de la communauté

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no CE-14-15/001

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Vérification du quorum
2. Parole au public
3. Représentant de la communauté
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 26 mai 2014
6. Dépôt du rapport annuel du conseil d'établissement 2013-2014
7. Échanges sur les rôles et les fonctions du conseil d'établissement
8. Élection

- 8.1 Procédures d'élection
 - 8.2 Élection de la présidence
 - 8.3 Élection du substitut à la présidence
 - 9. Dénonciation d'intérêts, s'il y a lieu (vérification des antécédents judiciaires)
 - 10. Décisions
 - 10.1 Approbation des règles de régie interne
 - 10.2 Activités éducatives- balises
 - 10.3 Budget du conseil d'établissement
 - 10.4 Aide aux familles en difficulté
 - 11. Campagne de financement 2014-2015
 - 12. Comité de parents
 - 12.1 Rapport du représentant au comité de parents
 - 13. Consultations
 - 13.1 Projet de calendrier de travail du CE pour 2014-2015
 - 13.2 Consultation CSSMI- Cadre d'organisation scolaire 2015-2018
 - 13.3 Consultation CSSMI- Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements
 - 14. Divers
 - 14.1 Leucan
 - 14.2
 - 15. Levée de l'assemblée
-

Il est proposé par madame
Appuyée par madame

D'adopter l'ordre du jour tel que lu

Adopté

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MAI 2013
Résolution no CE-14-15/002

Il est proposé par monsieur
Appuyé par madame

D'adopter le procès-verbal de la séance du 26 mai 2014 tel que lu.

Adopté

6. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2013-2014

M. Yves Roy nous informe que le rapport annuel du conseil d'établissement de l'école Horizon-Soleil a été adopté lors de l'assemblée générale du septembre dernier.

7. ÉCHANGES SUR LES RÔLES ET LES FONCTIONS DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

M. Yves Roy, président sortant du CÉ, informe les membres sur leurs rôles et fonctions au sein du conseil d'établissement, en lien avec la loi de l'instruction publique.

8. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTENCE

8.1 Procédures d'élection

Monsieur Roy informe les membres des procédures à suivre pour l'élection.

8.2 Élection à la présidence

Résolution no CE-14-15/003

M. Roy est élu à l'unanimité.

8.3 Élection au poste de substitut à la présidence

Mme Julie Villeneuve est élue à l'unanimité au poste de substitut à la présidence.

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Toute personne qui pourrait être placée en situation de conflit d'intérêt direct ou indirect avec l'école doit compléter le formulaire « dénonciation d'intérêts » disponible au secrétariat en tout temps en cours de mandat. Les membres complètent le formulaire séance tenante.

Les documents sont annexés au recueil des procès-verbaux.

10. DÉCISIONS

10.1 Approbation des règles de régie interne

Résolution no CE-14-15/004

Il est proposé par monsieur
Appuyé par madame

D'approuver le document des règles de régie interne de l'école Horizon-Soleil.

Approuvé à l'unanimité

10.2 Activités éducatives

Résolution no CE-14-15/005

Mme Danièle Fournier dépose la programmation des activités éducatives 2013-2014. (Document en annexe).

**Il est proposé par monsieur
Appuyé par madame**

D'approuver la programmation 2013-2014 et d'autoriser la direction à aller de l'avant pour le choix d'activités qui pourraient s'ajouter en autant qu'elles respectent le projet éducatif de l'école ainsi que les coûts fixés : un maximum de

35\$ annuellement du préscolaire à la 5^e année et 40\$ pour les classes de 6^e année. Conséquemment, les parents seront invités à défrayer ces coûts au fur et à mesure que les activités de classe seront annoncées.

De plus, des frais annuels de 15\$ par élève ont être déboursés pour une activité école.

Madame Fournier fera le suivi auprès des membres du conseil.

Approuvé

10.5 Budget du conseil d'établissement *Résolution no CE-14-15/008*

Il est proposé par monsieur
Appuyé par monsieur

Que les membres du conseil disposent du budget alloué (775\$) de la façon suivante :

- 250\$ pour l'organisme de participation de parents (OPP)
- somme restante pour l'aide aux familles démunies

Approuvé à l'unanimité

10.6 Aide aux familles en difficulté Voir le point 10.5

11. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2014-2015

Le lancement de la campagne de financement du groupe Humeur a eu lieu le 19 septembre 2013. Les produits ont été distribués le 9 octobre et la campagne prendra fin le 29 octobre. Le conseil d'établissement chapeaute cette campagne.

12. COMITÉ DE PARENTS

12.1 Rapport du représentant au comité de parents Mme Karine Bourbonnais informe les membres

13. CONSULTATIONS

13.1 Calendrier de travail du CE pour 2014-2015 Les réunions auront lieu aux dates suivantes :

13.2 Cadre d'organisation scolaire 2014-2017

Les membres du conseil d'établissement ne se prononcent pas puisque les enjeux de chaque milieu sont complexes et non connus à fond.

Toutefois, il est convenu que M.Yves Roy, président du CÉ, se présentera aux audiences publiques de la CSSMI afin de demander aux commissaires un statu quo quant à la mise en application de la piste de solution votée en 2011. Ce statu quo

servirait entre autres à étudier à nouveau les tendances de clientèle pour l'école et à trouver possiblement d'autres pistes de solution en cas de surplus de clientèle.

Un avis écrit sera envoyé à la CSSMI par le président du CÉ, en lien avec la consultation en cours. Une copie de cet avis sera remise à chacun des membres du CÉ.

13.3 Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

Les membres se prononcent en lien avec la consultation.

13.4 Projet de calendrier scolaire 2014-2015

La grille-réponse à la consultation est dûment signée, complétée et acheminée à la Direction du service de la formation générale des jeunes.

14. DIVERS

14.1 Leucan

L'école Horizon-Soleil supportera l'organisme Leucan à l'occasion de sa campagne de tirelires d'Halloween 2013-2014.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution no CE-13-14/009

Il est proposé par monsieur Yves Roy

Appuyé par adame Andra Zaharia.

De lever l'assemblée à 20h45.

Yves Roy
Président du conseil d'établissement

Danièle Fournier
Directrice École Horizon-Soleil